
Renvoi au comité de Salut public de l'adresse de l'administrateur du district de Louhans (Saône-et-Loire), lors de la séance du 24 vendémiaire an III (15 octobre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité de Salut public de l'adresse de l'administrateur du district de Louhans (Saône-et-Loire), lors de la séance du 24 vendémiaire an III (15 octobre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIX - Du 18 vendémiaire au 2 brumaire an III (9 au 23 octobre 1794) Paris : CNRS éditions, 1995. p. 158;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1995_num_99_1_17637_t1_0158_0000_4

Fichier pdf généré le 07/10/2019

de la République est purgé des satellites des despotes. Ils jurent de demeurer constamment ralliés à la Convention nationale.

Mention honorable, insertion au bulletin (12).

[*Les commissaires de la section de l'Égalité de Besançon à la Convention nationale, du 10 vendémiaire an III*] (13)

Citoyens représentans,

Le sol de la République est enfin débarrassé entièrement des vils satellites des tirans et des despotes qui ne l'ont que trop longtemps souillé, à l'aide de la trahison; et s'il existe encore dans la Corse, des restes de cette vile engeance, nous scaurons les anéantir.

Cet événement est trop glorieux pour vous et pour nous, citoyens représentans, pour que nous puissions nous taire. Continués donc à bien diriger le gouvernail, comme vous l'avez fait jusqu'ici, et vous serez toujours les pères de la patrie. Nous vous avons déjà plus d'une fois offert nos vies et nos fortunes, nous vous réitérons cette offre et nous vous jurons adhésion entière, comme à l'unique centre de la République et au seul point de raliement que nous connoissons. Terrassés les ennemis de cette République qui cabalant dans l'obscurité, cherchent à entraver la marche du gouvernement révolutionnaire qui nous a tous sauvés. Nous jurons de les surveiller et de les faire punir, dès qu'ils seront connus.

Nous ne scavons pas faire des phrases, nous ne sommes tous que de pauvres sans-culottes, qui laissons parler nos coeurs, ils sont tous à vous.

*Les commissaires de la section,
DAGIOUT, THOUVENIN, ROYER, ROUX,
COSSON, LAFERRIERE, MICHAUD, secrétaire.*

9

L'administration du district de Louhans [Saône-et-Loire] félicite la Convention nationale de ce qu'elle a mis la justice à l'ordre du jour; elle ne connoît, ainsi que ses administrés, que la Convention nationale pour centre unique de ralliement de tous les Français. Elle fait passer divers arrêtés qui ont pour objet de propager les principes de la Convention.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au comité de Salut public (14).

Le conseil général du district de Louhans félicite la Convention nationale sur la sévérité qu'elle a déployée dans les journées des 9 et 10

thermidor et du triomphe qui en a été la suite. Ne souffrez pas, dit-il, qu'aucun individu, qu'aucune section du peuple s'arroge les droits de rivaliser avec la représentation nationale, et encore bien moins celui de s'élever contre elle et de l'avilir pour la dominer ou la dissoudre; nos yeux, nos coeurs, nos bras et ceux des administrés de ce district sont tournés vers la Convention que nous reconnoissons et reconnoîtrons toujours pour le centre unique de la République une et indivisible.

A cette adresse est joint un arrêté du conseil général du district de Louhans pour engager les citoyens de leur district à venir, avec l'attitude fière de l'homme libre et probe, mettre sous les yeux du représentant du peuple le tableau des maux qu'ils peuvent avoir soufferts, lui en désigner les auteurs et lui aider, par leurs connoissances, non seulement à faire cesser le mal, mais encore à opérer tout le bien possible (15).

10

Les citoyens composant le comité révolutionnaire du district de Libreville [ci-devant Charleville, Ardennes] attestent qu'ils n'auront jamais d'autre guide que la Convention nationale. Ils la félicitent sur l'énergie qu'elle a manifestée dans la journée du 9 thermidor, et l'invitent à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin (16).

[*Les citoyens composant le comité révolutionnaire du district de Libreville au président de la Convention nationale, s. d.*] (17)

Liberté Égalité Révolution

Citoyen président,

Sans lois, point de société! sans société, point de mœurs. Heureusement pour la République, les unes et les autres existent dans la plus pleine vigueur.

Lacroix, représentant du peuple en ce département vient de nous installer dans l'exercice du comité révolutionnaire du district de Libreville.

Rendus à notre poste, notre principal devoir fut le serment de soumission à la représentation nationale, à l'unité et à l'indivisibilité de la République, et de notre assentiment éternel pour sa prospérité.

Nous t'invitons, président, à attester à tous tes collègues, à la République entière, que notre attachement inviolable pour elle n'a cessé d'être, et sera toujours inaltérable; que nous

(12) P.-V., XLVII, 176. *J. Fr.*, n° 750.

(13) C 322, pl. 1354, p. 11.

(14) P.-V., XLVII, 176. *Bull.*, 24 vend. (suppl.).

(15) *Bull.*, 27 vend. (suppl.).

(16) P.-V., XLVII, 176.

(17) C 321, pl. 1347, p. 7, reçue le 14 vendémiaire.